

MAIRIE D'ANIANE/ARS
M. Philippe SALASC
Hotel De Ville
34150 ANIANE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-14-IG-031213-01
Dossier N° : 14T012116

Version du : 27/05/2014
Date de réception : 23/05/2014

Page 1/4

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau de consommation	034000000323-ANIANE	

Conservation de vos échantillons

Les échantillons seront conservés sous conditions contrôlées pendant 2 semaines après validation des échantillons. Sans avis contraire, ils seront détruits après cette période sans aucune communication de notre part.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce document comporte 4 page(s). Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité d'un échantillon, ni des conditions d'acheminement d'un échantillon dont il n'a pas assuré le prélèvement ; dans ce cadre le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux

- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011

- portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Tous les éléments de traçabilité et les incertitudes sont disponibles sur demande.

Eurofins IPL Sud

75 Chemin des Sommières - 30 310 Vergèze

Tél. + 33 (0)4 66 73 15 70 - Fax + 33 (0)1 57 67 36 83 - site web : www.eurofins-ipl.com - www.eurofins.fr/env

SAS au capital de 4 782 990 € - RCS NIMES 415 110 808 - Siret 415 110 808 00086 - TVA FR70 415 110 808

Accréditation n° 1-0903
Site de Vergèze
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-14-IG-031213-01
Dossier N° : 14T012116

Version du : 27/05/2014
Date de réception : 23/05/2014

Page 2/4

Réglementation : Code de santé publique et Arrêté du 11/01/2007 et modifications Arrêté relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine mentionnées aux articles R.1321-2, R.1321-3, R.1321-7 et R.1321-38 du code de la santé publique

Référence client : 034000000323-ANIANE
Référence du devis utilisé : FNEV2014001401
Type d'eau : T3
Type de visite : P1 : P1 AU POINT DE MISE EN DISTRIBUTION
Analyse : 00162721

Prélevé à : Commune de ANIANE
Nom du point : RESERVOIR ANIANE
Localisation Exacte : DEPART DISTRIBUTION
Installation (Nom / Type) : STATION SAINT ROME / TTP (000316)
Motif de prélèvement : CD : Controle complementaire
Prélèvement effectué le 23/05/2014 08:19 par Thierry Gaymard
Type d'analyse : NP1

PLV : 00162790
Code UGE / UGE : 0057 / ANIANE
Code PSV : 0000000323

N° Echantillon : **14T012116-001**

Date de prélèvement : 23/05/2014

Début d'analyse : 23/05/2014

PARAMETRES DE PRELEVEMENT

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IXP0T : Prélèvement pour potabilité (Interne) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Prélèvement instantané (prise d'un échantillon unique) réalisé par un laboratoire interne - FD T 90-520 & NF EN ISO 19458</i>				

PHYSICO-CHIMIE

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IG001 : Conductivité à 20°C Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Potentiométrie - NF EN 27888</i>				
Température de mesure de la conductivité	18	°C		
Conductivité à 20°C	470	µS/cm		
IG018 : Turbidité Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Spectrométrie - NF EN ISO 7027</i>	0.65	NFU	1(a)	0,5(a)
IGK98 : Conductivité à 25°C Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Potentiométrie - NF EN 27888</i>				
Conductivité à 25°C	520	µS/cm		De 200 à 1 100
Température de mesure de la conductivité	18	°C		
IX0LL : Titre Alcalimétrique Complet (TAC) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Titrimétrie automatique - Méthode interne</i>	26.05	°F		
IXA21 : Dureté Totale (TH) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Calcul - Calcul</i>	26.5	°f		
IXA45 : Carbone Organique Total (COT) Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>combustion ou oxydation persulfate / IR - NF EN 1484</i>	<0.5	mg C/l		2

ANIONS

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IX02L : Nitrates Prestation soustraite à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 <i>Chromatographie ionique - NF EN ISO 10304-1</i>	2.6	mg NO3/l	50	

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce document comporte 4 page(s). Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité d'un échantillon, ni des conditions d'acheminement d'un échantillon dont il n'a pas assuré le prélèvement ; dans ce cadre le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux

- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011

- portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Tous les éléments de traçabilité et les incertitudes sont disponibles sur demande.

Eurofins IPL Sud

75 Chemin des Sommières - 30 310 Vergèze

Tél. + 33 (0)4 66 73 15 70 - Fax + 33 (0)1 57 67 36 83 - site web : www.eurofins-ipl.com - www.eurofins.fr/env

SAS au capital de 4 782 990 € - RCS NIMES 415 110 808 - Siret 415 110 808 00086 - TVA FR70 415 110 808

Accréditation n° 1-0903
Site de Vergèze
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

 N° de rapport d'analyse : AR-14-IG-031213-01
 Dossier N° : 14T012116

 Version du : 27/05/2014
 Date de réception : 23/05/2014

Page 3/4

N° Echantillon :	14T012116-001	Date de prélèvement :	23/05/2014	Début d'analyse :	23/05/2014
IX02W : Nitrites Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 Chromatographie ionique - NF EN ISO 10304-1	*	<0.01	mg NO2/l		0,1
IX02Z : Sulfates (SO4) Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 Chromatographie ionique - NF EN ISO 10304-1	*	5.7	mg SO4/l		250
IX38G : Chlorures Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 Chromatographie ionique - NF EN ISO 10304-1	*	14	mg/l		250

CATIONS

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IX02R : Ammonium Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 Colorimétrie automatique - MO/MA1/CM/IONS/13 - Méthode interne	*	<0.05	mg NH4/l	0,1
IX128 : Calcium (Ca) Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 Chromatographie ionique - NF EN ISO 14911	*	86	mg/l	
IX133 : Magnésium (Mg) Prestation soustraitee à Eurofins IPL Est SAS NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0685 Chromatographie ionique - NF EN ISO 14911	*	12.2	mg/l	

MICROBIOLOGIE

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
UM8B0 : Germes revivifiables à 22°C, 68h (sans dilution) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 Ensemencement - Inclusion - NF EN ISO 6222	*	2	ufc/ml	
UMJWS : Entérocoques intestinaux (/100 ml) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 Filtration sur membrane - NF EN ISO 7899-2	*	0	ufc/100 ml	0
UMLLE : Coliformes-Escherichia Coli (/100 ml) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 Filtration sur membrane - NF EN ISO 9308-1	*			
Coliformes totaux		0	ufc/100 ml	0
Escherichia coli		0	ufc/100 ml	0
UMRLK : Germes revivifiables à 36°C, 44h (sans dilution) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 Ensemencement - Inclusion - NF EN ISO 6222	*	1	ufc/ml	
UMWGU : Spores bact. anaérob. sulfite-réducteurs (/100 ml) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 Pasteurisation - Filtration sur membrane - EN 26461-2	*	0	ufc/100 ml	0

DESINFECTANTS RESIDUELS

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IX0L6 : Chlore libre (in situ) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 Colorimétrie (DPD) - NF EN ISO 7393-2	*	0.45	mg/l	
IX0L7 : Chlore total (in situ) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 Colorimétrie (DPD) -	*	0.50	mg/l	

ESSAIS ORGANOLEPTIQUES

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IX0KV : Couleur qualitative (in situ) Prestation réalisée par nos soins Observation visuelle -	Absence			

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce document comporte 4 page(s). Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité d'un échantillon, ni des conditions d'acheminement d'un échantillon dont il n'a pas assuré le prélèvement ; dans ce cadre le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux

- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011

- portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Tous les éléments de traçabilité et les incertitudes sont disponibles sur demande.

Eurofins IPL Sud

75 Chemin des Sommières - 30 310 Vergèze

Tél. + 33 (0)4 66 73 15 70 - Fax + 33 (0)1 57 67 36 83 - site web : www.eurofins-ipl.com - www.eurofins.fr/env

SAS au capital de 4 782 990 € - RCS NIMES 415 110 808 - Siret 415 110 808 00086 - TVA FR70 415 110 808

Accréditation n° 1-0903
Site de Vergèze
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RAPPORT D'ANALYSE

 N° de rapport d'analyse : AR-14-IG-031213-01
 Dossier N° : 14T012116

 Version du : 27/05/2014
 Date de réception : 23/05/2014

Page 4/4

 N° Echantillon : **14T012116-001**

Date de prélèvement : 23/05/2014

Début d'analyse : 23/05/2014

OBSERVATIONS IN SITU

	Résultat	Unité	Limites Qualité (1)	Réf. Qualité (1)
IX04U : Température de l'eau (in situ) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Méthode à la sonde - Méthode interne</i>	17.0	°C		25
IX0KJ : Saveur qualitative (in situ) Prestation réalisée par nos soins <i>Examen sensoriel -</i>	Absence			
IX124 : Mesure du pH (in situ) Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-0903 <i>Potentiométrie - NF EN ISO 10523</i>	7.4			De 6,5 à 9,0
IX38E : Odeur qualitative (in situ) Prestation réalisée par nos soins <i>Observation sensorielle -</i>	Absence			

Conclusions

Les éléments recherchés sur cet échantillon respectent les exigences de qualité (limites et références) des eaux d'alimentation (Code de la Santé Publique).



Carine Grun
 Coordinateur de Projets Clients

(1) Valeurs données en référence à la réglementation en vigueur. Pour déclarer ou non la conformité aux limites ou références de qualité, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

(a) Limite et référence de qualité applicables au point de mise en distribution, avant traitement de neutralisation ou reminéralisation, pour les eaux superficielles, et pour les eaux d'origine souterraines provenant de milieux fissurés présentant une turbidité périodique supérieure à 2,0 NFU (cf Arr. 11 janvier 2007)

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce document comporte 4 page(s). Le laboratoire n'est pas responsable de la représentativité d'un échantillon, ni des conditions d'acheminement d'un échantillon dont il n'a pas assuré le prélèvement ; dans ce cadre le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Les incertitudes ne sont pas prises en compte dans les déclarations de conformité et sont disponibles sur demande. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis aux analyses.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrains et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux

- portée détaillée de l'agrément disponible sur demande -

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011

- portée disponible sur <http://www.labeau.ecologie.gouv.fr>

Tous les éléments de traçabilité et les incertitudes sont disponibles sur demande.

Eurofins IPL Sud

75 Chemin des Sommières - 30 310 Vergèze

Tél. + 33 (0)4 66 73 15 70 - Fax + 33 (0)1 57 67 36 83 - site web : www.eurofins-ipl.com - www.eurofins.fr/env

SAS au capital de 4 782 990 € - RCS NIMES 415 110 808 - Siret 415 110 808 00086 - TVA FR70 415 110 808

Accréditation n° 1-0903
 Site de Vergèze
 Portée disponible sur
www.cofrac.fr